



[Alternatives économiques](#), 26 février 2021

L'évitement fiscal, davantage pratiqué par les grandes entreprises que les plus petites, renforce la concentration de l'activité économique entre les mains des plus grosses, pointe une note du Cépii.

Les pertes de recettes pour les Etats ne sont pas les seuls effets néfastes de l'évitement fiscal. Ces pratiques des grandes entreprises participent également à augmenter la concentration de l'activité économique à leur profit, renforçant ainsi leur pouvoir, selon une [note du Centre d'études prospectives et d'informations internationales \(Cépii\)](#).

Prenant le cas américain, ses auteurs – Julien Martin, Mathieu Parenti et Farid Toubal – ont étudié les effets de l'évitement fiscal sur la concurrence. En comparant le taux effectif d'impôt sur les sociétés, c'est-à-dire les sommes effectivement versées au Trésor public au regard du montant des bénéfices, au taux d'impôt théorique, les économistes ont pu mesurer l'importance de l'évitement fiscal pratiqué par les firmes.

L'optimisation, une affaire de grosses boîtes

L'originalité de l'étude est de différencier les grandes entreprises des autres. En effet, pour se lancer dans l'évitement fiscal, c'est-à-dire aux différentes pratiques « *d'optimisation fiscale qui sont légales ou qui peuvent relever de zone grise, ainsi que [d']activités illégales* », il faut des moyens que toutes les sociétés n'ont pas.

Jouer sur les prix de transferts entre les filiales (un jeu de facturation de services entre des entreprises d'un même groupe), pour localiser artificiellement des profits sur des territoires aux règles fiscales plus avantageuses, n'est pas donné à tout le monde. Cela nécessite d'avoir

une présence internationale importante, mais aussi une armée de fiscalistes et de juristes pour mettre en place ces stratégies.

Sans surprise, les multinationales ont plus facilement accès à ces services. Dans chaque secteur, les quatre plus grandes entreprises bénéficient d'un taux effectif inférieur de 1 point aux autres, indique l'étude du Cépii.

Un effet significatif sur la concentration

Ces économies procurent un avantage non négligeable aux multinationales : supportant des coûts plus faibles que les autres, elles peuvent proposer des prix moins chers ou améliorer leurs produits. Autrement dit, gagner des parts de marché sur leurs concurrents qui, eux, ne trichent pas ou moins.

« Une hausse de 1 point de pourcentage de l'évitement fiscal induit une hausse des ventes des entreprises qui le pratiquent de 1,5 % »

« Nos estimations montrent que les entreprises pratiquant l'évitement fiscal ont effectivement augmenté leurs ventes relativement à celles qui n'y ont pas eu recours : une hausse de 1 point de pourcentage de l'évitement fiscal induit une hausse des ventes des entreprises qui le pratiquent de 1,5 % », résumant les auteurs.

Ainsi les grandes entreprises, en recourant davantage à l'optimisation fiscale que les autres, gagnent des parts de marché sur leurs concurrents, ce qui renforce *in fine* la concentration de l'activité économique.

Alors que ce phénomène s'est accru de 28 % aux Etats-Unis entre 1996 et 2016, les auteurs suggèrent que si *« les entreprises n'avaient pas eu la possibilité de recourir à l'évitement fiscal, toutes choses égales par ailleurs, cette concentration aurait été de 8 % inférieure à ce que l'on a observé en 2016, soit un niveau proche de celui qui prévalait au milieu des années 2000 »*.

Une vulnérabilité accrue de l'économie

Concentrer les ventes entre les mains de quelques acteurs a un effet négatif sur le prix et sur l'innovation, puisque les entreprises sont moins exposées à la concurrence.

Les conséquences sont loin d'être négligeables, préviennent les trois économistes, *« dans la mesure où l'activité des 100 plus grandes entreprises aux Etats-Unis est responsable de près d'un tiers des fluctuations de l'activité économique. En renforçant la position dominante de ces entreprises, l'évitement fiscal accroît ainsi la vulnérabilité de l'économie américaine aux aléas de quelques grandes entreprises. »*

A quel point l'Europe est-elle touchée par ce phénomène ? Difficile à dire, d'autant plus que la concentration a été moins forte sur le Vieux Continent. Une chose est sûre, les conclusions de l'étude *« justifie[nt] la volonté de la Commission européenne de lier politique fiscale et politique de la concurrence »*, concluent les auteurs de la note.

[JUSTIN DELÉPINE](#)

